

Modifications apportées aux demandes de soumissions n° 1000170112 et n° 1000170113

À tous les soumissionnaires :

Veillez prendre note que le Ministère s'est vu demander d'apporter des précisions aux demandes de soumissions susmentionnées; vous trouverez donc ci-dessous des renseignements d'intérêt pour tous les soumissionnaires potentiels qui les aideront dans la constitution de leur dossier de soumission :

Question 1:

Partie 4 – Procédures d'évaluation et méthode de sélection – Critères techniques obligatoires, O3, dernier point :

- *La méthode de prestation de service*

Pourriez-vous mieux préciser ce que signifie « méthode de prestation de service »? Pourrait-il s'agir par exemple d'un service fourni dans le cadre d'une offre à commandes?

Réponse 1 :

Un service fourni dans le cadre d'une offre à commandes est un type de prestation de service adéquat, mais d'autres types de prestation de services pourraient être acceptables, par exemple un service fourni à titre de sous-consultant ou d'entrepreneur principal.

Question 2 :

Partie 4 – Procédures d'évaluation et méthode de sélection – Critères techniques cotés, C2.3, Approche et méthodologie, point 3 :

- *processus d'analyse et de définition des programmes/exigences*

Pourriez-vous préciser ce que l'on entend par « processus d'analyse et de définition des programmes/exigences »?

Réponse 2 :

Le processus d'analyse et de définition des programmes/exigences est la façon dont l'équipe d'employés du consultant évaluera ce qui est nécessaire pour réaliser le projet.